Antenne locale
44 Avenue St Lazare – CS 89026 -34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél 04 67 40 80 61 Mail unams.34@gmail.com.

Montpellier, le 14 Mai 2011

Monsieur Lefebvre, Monsieur le Secrétaire d'Etat au Tourisme et à l'Artisanat,

Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Secrétaire d'Etat, ainsi que toute votre équipe, de l'accueil que vous avez réservé à notre délégation de la Fédération des Artisans du Taxi FNAT de Provence Alpes Côte d'Azur et de Languedoc-Roussillon représentées respectivement par Catherine CLOTA pour PACA , et André GARCIA et Bernard CREBRASSA pour Languedoc-Roussillon.

Nos remerciements vont également au député Elie ABOUD qui a rendu possible cette rencontre le vendredi 6 mai 2011, lors de votre visite sur la commune de Béziers.

Lors de cet entretien, nous vous avons alerté sur la situation très difficile des artisans du Taxi, tout particulièrement touchés pendant cette période de crise, par entre autre :

- Les fluctuations à la hausse des coûts du carburant avec impossibilité totale de répercuter à nos clients (perte quasi-totale de la détaxe TIPP sans compensation),
- Obligation de changement de tout l'équipement taxi sans compensation (lumineux...)
- Concurrence des VTC cherchant à nous concurrencer frontalement sans respecter leur obligation d'être réservés, et ce, avec des véhicules moins onéreux, du personnel non qualifié exonéré bien souvent de charges patronales et des frais de structure légères.
- Limitation des prescriptions médicales de transport en TAP (Transport Assis Professionnalisé) y compris pour les ALD (Affections de longue durée).
- Appels d'offres des hôpitaux réservés aux compagnies d'ambulances dans certains départements
- Comportements discriminatoires des hôpitaux à l'égard des Taxis alors même que les taxis sont le prestataire le plus important du TAP en terme de Chiffres et de courses

Vous avez écouté nos doléances avec beaucoup d'attention, ce dont nous vous remercions, et nous vous avons précisé qu'en ce démarrage de saison touristique, notre objectif prioritaire et immédiat est le VTC.

A cette occasion, vous vous êtes engagé à mettre en œuvre très rapidement, dans un délai de un à trois mois des propositions concrètes dont nous avons pris bonne note.

Vos engagements sont de faire évoluer très rapidement la loi sur le VTC afin de la rapprocher des exigences de celles des grandes remises à savoir :

- Exiger une puissance fiscale minimale importante,
- Des conditions de très grand confort et standing,
- Interdiction de la publicité sur et dans le véhicule (sauf ponctuellement liée à un évènement précis type Festival de Cannes),
- Interdiction de tout signe de nature à tromper le consommateur (lumineux sur le toit faisant penser que c'est un taxi……), signalétique bien spécifique au VTC,
- Impératif d'une Réservation préalable contrôlable au siège de la société avec copie dans le véhicule afin de permettre des contrôles incontestables,
- Exigence de la détention des cartes professionnelles des salariés et chauffeurs au préalable de l'immatriculation chez Atout France,
- Conditions d'honorabilité pour accéder à la profession tant pour les dirigeants que pour les chauffeurs (on voit où nous a mené l'affaire Easy Take…Cf article presse ci-joint),
- Obligation de recentrer le domaine d'activité au secteur du Tourisme comme le prévoyait l'ébauche du texte à la base).
- Mise en place d'un organisme de contrôle indépendant d'Atout France.

Nous insistons tout particulièrement sur l'importance d'une refonte complète et très rapide des lois et décrets afférents au VTC ; en effet, les inquiétudes et griefs de l'artisanat du Taxi vont crescendo fomentées à juste titre par l'atomisation de notre activité et les difficultés économiques de certains Taxis.

Nous sommes aujourd'hui un maillon essentiel de l'Artisanat des Services avec un maillage parfait du territoire Français, des agglomérations, villes, villages et hameaux, au service des particuliers tant des jeunes que des personnes âgées , des entreprises, des collectivités, des Administrations et des Touristes ; nous faisons partie intégrante de la France qui se lève tôt, 24h/24 et 7/7, avec une qualité de service irréprochable er surtout un savoir faire reconnu tant de nos clients que de nos partenaires.

Dans l'Attente, Monsieur le Secrétaire d'Etat, que vos engagements soient suivis d'effets très rapidement, nous restons à votre pleine disposition pour tout complément d'information que vous jugerez utile ; nous profitons de la présente pour vous présenter, Monsieur le Secrétaire d'Etat, ainsi qu'à l'ensemble de votre équipe, toute l'expression de nos plus respectueuses Salutations.

Catherine CLOTA

Vice- Présidente

Syndicat Artisans Taxis du 84

Pour FNAT P.A.C.A

André GARCIA

Président

Syndicat Artisans Taxis Héraultais

Pour FNAT LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bernard CEBRASSA

Vice-Président